

Rencontre STT avec le gouvernement ce jeudi

Vers un accord prometteur?

La coordination de la STT a rencontré les membres du gouvernement ce jeudi 23 Mai 2013 à Lomé. Dans une atmosphère un peu plus sereine que celle du mardi, les discussions ont recommencées avec les points contenus dans la plateforme de la synergie et ont fait l'objet d'une étude, d'argumentation et de propositions de mesures par les commissions techniques entre la STT et les représentants du gouvernement. A l'ouverture des négociations la partie gouvernementale à proposer recommencer par les point qui n'ont pas de lien avec l'incidence financière de sorte à réserver ces points pour lundi et mardi prochain le temps de s'imprégner des informations qu'elle avait promis mettre à notre disposition sur l'état des finances du pays pour être au même diapason .

Voici ce qui a été fait jusqu'à ce jour :

1 –sur le point 8 de la plateforme ; il a été convenu que le corps de l'enseignant auxiliaire est abrogé (article 252) et dès la mise en vigueur du nouveau statut général tous les enseignants qui n'ont pas encore fait les 5 ans seront intégrés, pour l'article 221 ont demande que la STT de proposer une formulation plus adéquate,

2-le point 7, les études sont encours de sorte à parvenir à une harmonisation de l'âge de départ à la retraite d'ici le début de l'année 2014,

3-le point 6, l'état s'engage par le biais du ministère des finances à accélérer le versement de part patronale à la CNSS pour assurer d'ici 2014 la facilitation du paiement des allocations familiales au agents permanents suivant un calendrier qui sera défini, ces sommes avaient été inscrites dans la dette intérieure du pays,

4-le point 5 : pour les arriérés il semble qu'une discussion est encours avec les retraités eux même et nous devons vérifier cette déclaration.

Pour sa restauration et son payement sur 12 mois, il faut opérer des études préalables, et sur notre insistance cette étude dois commencer maintenant et applicable en début 2014,

5-Dans les Divers, le problème du paiement des allocations forfaitaires des budgets autonomes des et des COGES fut abordé, et les ministres ont confirmé avoir envoyé des liste de leurs agents au ministre des finances pour faire des collectifs de leur budget afin planifier leur payement, suivant un calendrier qui ne nous a pas été communiqué. Les problèmes les menaces, des affectations, intimidation et autres ont été soulevés.

La réunion prochaine le lundi 27 mai 2013 pour poursuivre les discussions qui doivent finir mardi